

PROCÈS VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 24 février 2026 - 20h00

Président de séance : Didier REVEAU, Maire

Membres de l'assemblée délibérante présents ou représentés :

Mme Cécile KNTITTEL-	Présente	
M Éric PAPILLON-	Présent	
Mme Sylvie SEQUEIRA	Présente	
M Laurent PHILIBERT	Présent	
Mme Christiane VAN RYSSELI.	Présente	
M Gérard GUESNE-	Présent	
M Gaëtan THOMAS-		représenté par M. Gérard GUESNE, muni d'un pouvoir.
Mme Bénédicte MARCHAIS-		représentée par Mme Cécile KNTITTEL, muni d'un pouvoir
Mme Françoise PELLODI-	Présente	
M Emmanuel BOIS-	Présent	
Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN-	Présente	
M Nicolas CHABLE-	Présent	
Mme Catherine CHANTÉPIE-		représentée par Mme Sylvie SEQUEIRA, muni d'un pouvoir.
M Thierry BODIN-		représenté par M. Didier REVEAU, muni d'un pouvoir.
Mme Delphine LETESSIER-	Présente	
M Christophe BISI-	Présent	
Mme Marie-Hélène TROUILLOT-	Présente	
M Emmanuel VIGNERON-		représenté par M. Éric PAPILLON, muni d'un pouvoir.
Mme Marie DENONELLE	Présente	
M Nicolas GUILLARD-		représenté par M. Laurent PHILIBERT, muni d'un pouvoir.
Mme Audrey MAMONTEIL-	Présente	
M Dominique MORANCÉ-	Présent	
Mme Olivia JAMAIN-	Présente	
M Lionel COURTEMANCHE-		représenté par M. Emmanuel BOIS, muni d'un pouvoir
Mme Sophie DOILLON-	Présente	
M Franck POTAUFEUX-	Présent	
Mme Edith ALIX-	Présente	
M Carl GUILLEMIN-	Présent	

Secrétaire de séance : en vertu de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Christiane VAN RYSSEL a été désignée.

Quorum : il est réuni (plus de 15 conseillers présents), la séance du conseil peut avoir lieu.

Nombre de conseillers : 29

Présents ou représentés : 22 + 7 procurations

Absents : 0

Ouverture de séance :

Monsieur REVEAU ouvre la séance et demande à l'assemblée si des oppositions existent concernant le procès-verbal du Conseil municipal du 4 février 2026.

Le procès-verbal de la réunion du 4 février 2026 est adopté à l'unanimité.

Information sur les décisions prises par le Maire :

Monsieur REVEAU rend compte des décisions qu'il a prises depuis la dernière séance, conformément aux délégations prévues à l'article L.2122-22 du CGCT.

Ordre du jour

I. AFFAIRES GENERALES

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 4 février 2026.
2. Information sur les décisions prises en vertu des délégations données au Maire.
3. Modification des statuts de la Communauté de Communes du Perche Emeraude – transport à la demande (TAD).
4. Signature d'un avenant de prorogation de la convention cadre « Petites Villes de Demain », valant « Opération de Revitalisation du Territoire ».
5. Avenant n°6 au procès-verbal de mise à disposition, auprès de la CCPE, de l'équipement affecté aux missions d'accueil, d'information et de promotion du tourisme, sur la commune de La Ferté-Bernard.

II. CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT ET URBANISME

1. Tarif de contrôle de branchement d'assainissement collectif en cas de vente immobilière.
2. Convention pour la réalisation des prestations de services entre la commune de La Ferté-Bernard et la Communauté de Commune du Perche Emeraude.
3. Convention de servitude avec ENEDIS

III. JEUNESSE ET SPORTS

1. Signature de la convention tripartite d'utilisation du stand de tir avec l'EGM 16/3.

IV. FINANCES

1. Révision AP/CP 03-2021 Réhabilitation et possible extension de l'ESCAL
2. Budget primitif 2026 Budget Ville
3. Budget primitif 2026 Budget Assainissement
4. Délégation accordée au maire pour la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et en section d'investissement pour l'exercice 2026 – budget Ville
5. Délégation accordée au maire pour la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et en section d'investissement pour l'exercice 2026 – budget Assainissement
6. Ouverture d'une ligne de trésorerie
7. Admission en non-valeur de créances éteintes

8. Vote du montant de la participation versée aux écoles sous contrat
9. Vote de la participation demandée aux communes extérieures pour l'accueil d'élèves dans les écoles publiques fertaises
10. Signature d'une convention financière entre la Ville et le CCAS.

V. AFFAIRE SOCIALE

1. Convention de partenariat relative à la mise à disposition de l'équipe EMAAS du dispositif ITEP – Association les Petits princes

VI. PERSONNEL

1. Adhésion au service d'assistance d'un psychologue du travail.
2. Mise en place d'un Comité Social Territorial commun entre la commune et le CCAS.

VII. QUESTIONS DIVERSES

Délibérations adoptées :

- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 4 février 2026.
- Modification des statuts de la Communauté de Communes du Perche Émeraude – transport à la demande (TAD).
- Signature d'un avenant de prorogation de la convention cadre « Petites Villes de Demain », valant « Opération de Revitalisation du Territoire ».
- Avenant n°6 au procès-verbal de mise à disposition, auprès de la CCPE, de l'équipement affecté aux missions d'accueil, d'information et de promotion du tourisme, sur la commune de La Ferté-Bernard.
- Tarif de contrôle de branchement d'assainissement collectif en cas de vente immobilière.
- Convention pour la réalisation des prestations de services entre la commune de La Ferté-Bernard et la Communauté de Communes du Perche Émeraude.
- Convention de servitude avec ENEDIS
- Signature de la convention tripartite d'utilisation du stand de tir avec l'EGM 16/3.
- Révision AP/CP 03-2021 Réhabilitation et possible extension de l'ESCAL
- Budget primitif 2026 Budget Ville
- Budget primitif 2026 Budget Assainissement
- Délégation accordée au maire pour la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et en section d'investissement pour l'exercice 2026 – budget Ville
- Délégation accordée au maire pour la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et en section d'investissement pour l'exercice 2026 – budget Assainissement
- Ouverture d'une ligne de trésorerie
- Admission en non-valeur de créances éteintes
- Vote du montant de la participation versée aux écoles sous contrat
- Vote de la participation demandée aux communes extérieures pour l'accueil d'élèves dans les écoles publiques fertaises
- Signature d'une convention financière entre la Ville et le CCAS.
- Convention de partenariat relative à la mise à disposition de l'équipe EMAAS du dispositif ITEP Association les Petits princes
- Adhésion au service d'assistance d'un psychologue du travail.
- Mise en place d'un Comité Social Territorial commun entre la commune et le CCAS.

Demande de scrutin particulier :

SO

Résultat des scrutins :

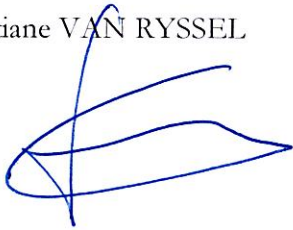
SO

Discussions au cours de la séance :

SO

Secrétaire de séance

Christiane VAN RYSSEL



Monsieur le Maire

Didier REVEAU

